

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 06 /MPMB/DGD/DU 08 JAN 2016
(Diffusion Générale)

Il m'a été donné de constater que certains services ne s'impliquaient pas assez dans la mise en œuvre du programme de modernisation tel que décliné dans les matrices du Schéma directeur/CONAFIP et du Plan d'Actions Stratégique/PAS ou autres, de sorte qu'aucun suivi-évaluation n'est réalisé.

Cette manière d'agir est préjudiciable à la bonne exécution du service.

En conséquence, je rappelle à l'ensemble des Directeurs et Chefs de service qu'ils doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution des tâches qui leurs sont assignées.

Pour ce faire, l'Inspection Générale des Services est chargée du contrôle de l'état d'exécution des diligences et devra me rendre compte mensuellement du point d'avancement desdites diligences.

Le Président du Comité des réformes est chargé de l'exécution de la présente Note de Service qui est d'application immédiate.

Le Directeur Général
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur
Général
ISSA GOULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National